## **CURRICULUM VITÆ**

### Ariane MEYNAUD-ZEROUAL

Maître de conférences en droit public

Vice-présidente du département de droit public et de science politique Université Paris-Panthéon-Assas

ariane.meynaud-zeroual@assas-universite.fr

Membre du Centre de Recherches en Droit Administratif (**CRDA**) Membre associé du Centre de Recherche sur la Justice et le Règlement des Conflits (**CRJ**)



#### TITRES ET FONCTIONS UNIVERSITAIRES

Depuis 2018 Maître de conférences en droit public

Université Paris-Panthéon-Assas

Qualification aux fonctions de Maître de conférences en droit public

Conseil National des Universités (Section 02)

2017 - 2018 Enseignante contractuelle

Université Panthéon-Assas (Paris II)

2012 - 2017 **Docteur en droit public** 

2004 - 2007

Université Panthéon-Assas (Paris II)

Thèse portant sur « *L'office des parties dans le procès administratif* », sous la direction du Pr. B. SEILLER (Université Panthéon-Assas, Paris II), soutenue le 11 décembre 2017 devant un jury composé des Pr. C. BROYELLE (Université Panthéon-Assas, Paris II), C. CHAINAIS (Université Panthéon-Assas, Paris II), G. ÉVEILLARD (Université de Rennes 1), F. MELLERAY (Université Panthéon-Sorbonne, Paris I), B. SEILLER (Université Panthéon-Assas, Paris II) et du Président P. FRYDMAN (Conseiller d'État, Président de la Cour administrative d'appel de Paris).

- *Mention* très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité, autorisation de publication en l'état, proposition pour un prix de thèse
- Prix de thèse de l'Université Panthéon-Assas (Paris II, 2018)
- Publication à la LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », t. 316, 2020
- Ma thèse en 3000 signes, Dr. adm., 2018, n° 3, p. 11

2015 - 2017 Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche

Université Panthéon-Assas (Paris II)

2012 - 2015 Doctorante contractuelle chargée d'une mission d'enseignement

Université Panthéon-Assas (Paris II)

2011 - 2012 Master II Droit public approfondi (Université Panthéon-Assas, Paris II), mention bien

2009 - 2011 Master I Droit public (Université Panthéon-Assas, Paris II), mention bien Licence en droit (Université Panthéon-Assas, Paris II), mention bien

Baccalauréat général, série littéraire (Lycée Henri IV, Paris), mention bien

#### ACTIVITÉS DE RECHERCHE

#### TRAVAUX PUBLIÉS OU À PARAÎTRE

- Ouvrage
- L'office des parties dans le procès administratif. Contribution à l'émancipation du droit du procès administratif, LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit public », t. 316, 2020, 660 p.
- MISE À JOUR D'OUVRAGE
- Concours à la mise à jour du manuel de M. GUYOMAR et B. SEILLER, **Contentieux administratif**, Dalloz, coll. « Hypercours », 7ème éd., 2024, 684 p.
- Concours à la mise à jour du manuel de M. GUYOMAR et B. SEILLER, **Contentieux administratif**, Dalloz, coll. « Hypercours », 6ème éd., 2021, 680 p.
- ENCYCLOPÉDIES
- 3. « Les concessions d'aménagement », Juris Classeur Contrats et Marchés publics, fasc. 616, 2022 (mis à jour en 2025).
- 2. « L'appel », Lamy contentieux administratif, Wolters Kluwer, 2020, ét. 24, 2019.
- 1. « La cassation », Lamy contentieux administratif, Wolters Kluwer, 2020, ét. 25, 2019.
  - CHAPITRES D'OUVRAGES
- 12. « Quand juger, c'est prédire. De la conjuration du risque dans le procès administratif », in M. CHAMBON et L. JANICOT (dir.), La conjuration du risque. Quand gouverner, c'est prédire, Mare & Martin, coll. « ISJPS », 2025, à paraître.
- 11. « De l'inutilité du juge administratif », in AFDA (dir.), La police administrative, Dalloz, coll. « Thèmes & Commentaires », 2025, pp. 217-233.
- 10. « Au-delà du paradoxe : l'apport de Weil à la théorie du procès administratif », in B. PLESSIX et C. SANTULLI (dir.), Écrits en hommage à Prosper Weil, Éditions Panthéon-Assas, 2025, à paraître.
- **9.** « **De la juridictionnalisation de la procédure à la modélisation du procès** », *in* Cour des Comptes / INSP (dir.), *La responsabilité financière des gestionnaires publics*, INSP, 2024, pp. 183-191.
- **8.** « **Office** », in J. JOURDAN-MARQUES (dir.), Les mots en procédure : source des maux ?, LexisNexis, 2024, pp. 191-199.

- 7. « Le droit procédural », in C. ROUX et C. TESTARD (dir.), Aux confins du droit administratif, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie, coll. « Colloques & Essais », 2023, pp. 193-209.
- 6. « Accès aux juges de cassation et gestion des flux. Une victoire à la Pyrrhus? », in B. DEFOORT et J. TRAULLÉ (dir.), La cassation. Regards croisés, LexisNexis, coll. « Colloques et Débats », 2023, pp. 15-29.
- 5. « Responsabilité et prohibition des injonctions à titre principal. Retour sur un supplice de Tantale », in A. JACQUEMET-GAUCHÉ (dir.), Le dépassement de la fonction indemnitaire du droit de la responsabilité, Institut francophone pour la Justice et la Démocratie, 2023, pp. 37-60.
- **4.** « À la recherche des principes directeurs des procès publics. L'aube d'une promesse », in R. VINCENT et V. VINCE, Le droit processuel public, Mare & Martin, coll. « ISJPS-Paris I », 2023, pp. 63-75.
- 3. « L'accès au juge des associations de protection de l'environnement. Une perspective française », in L.-K. JABER, S. LÜER et A.-M. THÉVENOT-WERNER (dir.), Rechtsweggarantie im vergleichenden Verwaltungsrecht (Le droit d'accès au juge en droit administratif comparé), Springer, Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht (Institut Max Planck de droit public comparé et de droit international), coll. « Beiträge zum ausländischen öffentlichen Recht und Völkerrecht » (Contributions au droit public étranger et au droit international), t. 295, 2021, pp. 65-86.
- 2. « La saisine du juge d'appel », in B. DEFOORT (dir.), L'appel en procédures civile et administrative, Université de Tours, Institut Universitaire Varenne, coll. « Colloques et Débats », 2020, pp. 63-76.
- 1. « La preuve des faits », avec L. MAYER, in L. JANICOT et J.-Ch. ROTOULLIÉ (dir.), Regards croisés sur la procédure administrative contentieuse et la procédure civile, Lextenso, coll. « Laboratoire d'études juridiques et politiques », 2019, pp. 47-60.
  - <u>ARTICLES</u>
- 21. « De quelques tendances dans l'écriture du droit de l'urbanisme », Dr. adm., 2025, n° 8-9, pp. 3-5.
- 20. « The evolution of French administrative justice in the absence of an azione di adempimento », in A. CARBONE (dir.), Université de la Sapienza, 2025, à paraître.
- **19.** « Vers un droit de l'urbanisme économique », in V. CERULLI-IRELLI (dir.), La société, Rivista italiana di Scieneze giuridiche, 2025, à paraître.
- **18.** « Nominations au Conseil constitutionnel : et si le problème était en face ? », *Dr. adm.*, 2025, n° 4, focus, pp. 3-5.
- **17.** « **Juge et politiques publiques : vieilles lunes, nouvelles frontières ?** », *Dr. adm.*, 2024, n° 11, focus, pp. 3-5.
- 16. « Le discours du juge : justifications ou contournement ? Brèves réflexions à propos du "discours sur le discours" », avec B. PLESSIX, in Une « doctrine économique » des juges français ?, RFDA, 2024, pp. 681-687.

- **15.** « L'urbanisme commercial est mort! Vive l'urbanisme commercial? », *Droit et Ville*, 2024/1, n° 97, pp. 5-15.
- **14.** « **Au nom de la forme** », *Dr. adm.*, 2024, n° 5, focus, pp. 3-5.
- **13.** « **N(eau)** future ? », *Dr. adm.*, 2024, n° 1, focus, pp. 3-5.
- 12. « Zéro artificialisation nette. La révolte de Sisyphe », Dr. adm., 2023, n° 10, pp. 63-66.
- 11. « Portrait de Mattias Guyomar. Du prétoire à la chaire, un cœur à deux voies », Revue de Droit d'Assas, 2023, n° 25, pp. 7-14.
- **10.** « La règle procédurale, victime expiatoire par excellence », *Dr. adm.*, 2023, n° 1, focus 1, pp. 3-5.
- **9.** « La critique politique. D'un inconscient collectif l'autre », in Le juge administratif face à la critique, JCP A, 2022, n° 3, pp. 30-34.
- 8. « La prévention par la régularisation. Brèves réflexions sur l'office du juge en contentieux de l'urbanisme », *JCP A*, 2021, n° 17, pp. 23-28.
- 7. « Variations sur un même thème : l'urgence en contentieux de l'urbanisme », RDI, 2020, n° 9, pp. 422-429.
- 6. « Le contentieux du renseignement : un contre-exemple ? », in Les contentieux spéciaux : un laboratoire du procès administratif ?, AJDA, 2020, n° 4, pp. 226-229.
- **5.** « La motivation en droit du procès administratif », Revue de Droit d'Assas, 2019, n° 19, pp. 52-68.
- **4.** « Le droit à l'erreur en matière administrative. Réflexions prospectives autour d'un projet de loi », *Dr. adm.*, 2018, n° 4, étude n° 5, pp. 17-25.
- 3. « Batbie et la loi du 24 mai 1872 portant réorganisation du Conseil d'État », Revue d'histoire des facultés de droit, 2017, pp. 77-114.
- 2. « Roger Latournerie, itinéraire d'une conscience juridique au service de l'État », RFDA, 2017, n° 2, pp. 374-382.
- **1.** « La bonne administration de la justice et le juge administratif », *RFDA*, 2013, n° 5, pp. 1029-1040.

#### CHRONIQUE

- « **Un an de droit de l'environnement et de droit l'urbanisme** », avec S. HOURSON, dans la revue *Droit administratif*, depuis 2021 :
  - Dr. adm., 2025, n° 7, pp. 21-28.
  - Dr. adm., 2024, n° 8-9, pp. 20-26.
  - Dr. adm., 2023, n° 8-9, pp. 11-17.

- *Dr. adm.*, 2022, n° 5, pp. 21-29.
- *Dr. adm.*, 2021, n° 2, pp. 21-30.
- COMMENTAIRES
- 3. « Ô Cassandre, « cela ne te fatigue pas de ne voir et de ne prévoir que l'effroyable? » », note sous Conseil constitutionnel, 1<sup>er</sup> avril 2022, Association La Sphinx, n° 2022-986 QPC, Dr. adm., 2022, n° 10, pp. 41-44.
- 2. « Remonter à la source du droit de l'urbanisme. À propos des ordonnances n° 2020-744 du 17 juin 2020, relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale et n° 2020-745 du 17 juin 2020, relative à la rationalisation de la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme », Dr. adm., 2020, n° 8-9, pp. 27-31.
- 1. « L'affaire *Halabi contre France* : un coup d'épée dans l'eau ? », *note sous* Cour européenne des droits de l'Homme, 16 mai 2019, *Halabi contre France*, n°66554/14, *Dr. adm.*, 2019, n° 10, pp. 48-51.
  - Observations
- 7. « Connais-toi toi-même : du recours par les collectivités locales aux cabinets de conseil », obs. sous , Cour des comptes, Le recours par les collectivités locales aux prestations intellectuelles des cabinets de conseil, Rapport public thématique d'initiative citoyenne, juin 2025, Dr. adm., 2025, n° 8-9, p. 5-6; « Constitutionnalité (prévisible) du pouvoir de modification des documents d'un lotissement », obs. sous Cons. const., 13 juin 2025, n° 2025-1142 QPC, Mme Josseline A. et autres [Mise en concordance des documents d'un lotissement avec le plan local d'urbanisme], Dr. adm., 2025, n° 8-9, p. 7-8; « Des actes au droit : le renforcement du pouvoir préfectoral de dérogation », obs. sous Sénat, proposition de loi n° 493 du 27 mars 2025, visant à renforcer et sécuriser le pouvoir préfectoral de dérogation afin d'adapter les nomes aux territoires, transmis à l'Assemblée nationale le 11 juin 2025, Dr. adm., 2025, n° 8-9, p. 9; « La rançon de la gloire ? À propos de la suspension.. de la suspension des travaux de l'A69 », obs. sous CAA de Toulouse, 28 mai 2025, n° 25TL00597, Min. de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, Dr. adm., 2025, n° 8-9, p. 10.
- 6. « C'est pas l'homme qui prend la mer... À propos du déni dans l'aménagement du littoral (et l'écriture du droit de l'urbanisme) », obs. sous Cour des comptes, L'aménagement du littoral méditerranéen face aux risques liés à la mer et aux inondations, Rapport public thématique, janv. 2025, Dr. adm., 2025, n° 4, p. 6; « Décès de Rémi Fraisse : condamnation de la France pour violation du droit à la vie », obs. sous CEDH, 27 févr. 2025, n° 22525/21 et 47626/21, F. et a. c/ France, Dr. adm., 2025, n° 4, p. 7; « Du droit aux actes : la mise en pratique du pouvoir préfectoral de dérogation », obs. sous Sénat, Le pouvoir préfectoral de dérogation : des solutions concrètes pour adapter les normes aux territoires, Rapport d'information fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation par R. Pointereau et G. Pantel, 13 févr. 2025, Dr. adm., 2025, n° 4, pp. 9-10; « Comment ? Vous avez dit « justice administrative » ? À propos de la suspension des travaux de l'A69 », obs. sous TA Toulouse, 27 févr. 2025, n° 2303830, Assoc. France Nature Environnement Midi-Pyrénées et a., Dr. adm., 2025, n° 4, pp. 10-11.
- 5. « Réformer la réforme de la réforme du ZAN : stop ou encore ? », obs. sous Rapport du Groupe de suivi des dispositions législatives et réglementaires relatives à la stratégie de réduction de l'artificialisation des sols, 9 oct. 2024, Dr. adm., 2024, n° 11, pp. 8-9 ; « Silence... on réprime! », obs.

sous Cons. const., 4 oct. 2024, n° 2024/1105 QPC, M. Yannick L. [Information du fonctionnaire du droit qu'il a de se taire dans le cadre d'une procédure disciplinaire], Dr. adm., 2024, n° 11, pp. 6-7; « La France à votre service», obs. sous Cour des comptes, Programme France services (2020-2023), Rapport public thématique, Évaluation de politique publique, sept. 2024, Dr. adm., 2024, n° 11, pp. 5-6; « Anticor: tout est bien qui finit bien », obs. sous TA de Paris, ord., 4 sept. 2024, n° 2422904/9, Ass. Anticor, Dr. adm., 2024, n° 11, p. 9.

- 4. « L'échappée (belle) des projets d'intérêt général majeur face au zéro artificialisation nette », obs. sous Ministère de la Transition écologique et Cohésion des territoires, Projet d'arrêté relatif à la mutualisation nationale de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers des projets d'envergure nationale ou européenne d'intérêt général majeur, 10 avr. 2023, Dr. adm., 2024, n° 5, p. 9; « Déficit budgétaire, mais rien à l'ordre du jour parlementaire », obs. sous Ordres du jour des prochaines séances de la session ordinaire 2023-2024 de l'Assemblée nationale et du Sénat (avr.-juin), Dr. adm., 2024, n° 5, p. 10; « Victoire en demi-teinte pour les enfants de harkis », obs. sous CEDH, 4 avr. 2024, n° 17131/19, 19242/19, 55810/20, 28794/21 et 28830/21, Tamazount et a. contre France, Dr. adm., 2024, n° 5, p. 6; « Bilan (positif ?) de l'action publique face au changement climatique », obs. sous Cour des comptes, Rapport public annuel 2024, mars 2024, Dr. adm., 2024, n° 5, pp. 5-6.
- 3. « Les contrôles d'identité : une pratique mal employée, mal mesurée et mal enseignée », obs. sous Cour des comptes, Les contrôles d'identité. Une pratique généralisée aux finalités à préciser, Rapport public thématique, déc. 2023, Dr. adm., 2024, n° 1, p. 5; « Ostinato pour l'attribution de moyens à l'action préfectorale », obs. sous Cour des comptes, La capacité d'action des préfets (exercices 2016-2022), observations définitives (S20223-1031-1), 10 nov. 2023, Dr. adm., 2024, n° 1, pp. 5-6; « Blessure d'un manifestant par un policier : vers une condamnation sur le fondement de l'article 3 ? », obs. sous, CEDH, 4 déc. 2023, n° 16147/23, Théron contre France (objet de l'affaire et questions au parties), Dr. adm., 2024, n° 1, p. 6; « Réforme de la décentralisation : vous en reprendrez bien une part ? », obs. sous D. NOR n° PRMX2329797D, 6 nov. 2023, chargeant un député d'une mission temporaire, Dr. adm., 2024, n° 1, p. 10; « Unanimité autour de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie », obs. sous Proposition de loi n° 183, visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, adoptée par l'Assemblée nationale, 14 nov. 2023, Dr. adm., 2024, n° 1, pp. 10-11.
- 2. « Face au risque d'inondation, à quel échelon penser l'aménagement du territoire ? », obs. sous Cour des comptes, La prévention insuffisante du risque d'inondation en Île-de-France, Rapport public thématique, nov. 2022, Dr. adm., 2023, n° 1, p. 5; « Retour à la réalité : l'exercice d'une mission constitutionnelle face à l'atrophie des moyens », obs. sous Cour des comptes, Contrôle de légalité et contrôle des actes budgétaires en préfecture (exercices 2015-2021), observations définitives (S2022-1762), 11 nov. 2022, Dr. adm., 2023, n° 1, p. 6; « Lost in translation : excès de formalisme et ineffectivité du recours », obs. sous CEDH, 3 nov. 2022, n° 59227/12, Loste contre France, Dr. adm., 2023, n° 1, pp. 6-7; « L'enfant, sujet autonome du droit au respect de la vie privée », obs. sous Défenseur des droits, La vie privée : un droit pour l'enfant, Rapport annuel 2022, nov. 2022, Dr. adm., 2023, n° 1, p. 8-9; « À chaque contentieux sa juridiction spéciale ? », obs. sous Proposition de loi n° 352, portant création d'une juridiction spécialisée dans l'expulsion des étrangers délinquants, 1er déc. 2022, Dr. adm., 2023, n° 1, p. 9.
- 1. « Ininterruption du délai de recours Béziers II en cas de saisine d'un CCRA », obs. sous Conseil d'État, 12 avril 2022, Société Agence d'architecture Frédéric Nicolas, n° 452601, Rec. T., Lettre BJCPonline, mai 2022.

#### **COMMUNICATIONS ORALES**

- **32.** « Le contrôle de l'inexécution de la chose jugée », in A. CLAEYS et È. DUBUS, L'inexécution de la chose jugée en contentieux administratif, Université de Poitiers, 2-3 octobre 2025.
- 31. « Vers un droit procédural commun ? », in P. ADAM, L. SEUROT et J.-B. THIERRY, Les principes directeurs du procès. Regards croisés, 3ème Summer school d'Épinal, Université de Lorraine, 4 juillet 2024.
- **30.** « Le droit public de la location meublée », in O. DESHAYES et J. BOISSON, La location meublée : la fin de l'âge d'or ?, Université Paris Nanterre, 25 juin 2025.
- 29. « L'indépendance des fonctions administratives du Conseil d'État », in L'indépendance, Rencontres des Universités Paris-Panthéon-Assas et La Sapienza de Rome, Université Paris-Panthéon-Assas, 23-24 mai 2025.
- **28.** « *The evolution of administrative justice in France. A comparative perspective* », Université de la Sapienza de Rome, 21 mars 2025 (en anglais).
- 27. « Le droit de se taire : quelle portée ? », in Les conférences d'actualité du CRDA, Université Paris-Panthéon-Assas, 7 mars 2025.
- 26. « Regards croisés sur les évolutions de la justice administrative en Italie et en France », avec A. CARBONE, in Les séminaires d'actualité du droit administratif à l'étranger du CRDA, Université Paris-Panthéon-Assas, 17 décembre 2024.
- **25.** « **Le juge administratif face au risque** », *in* M. CHAMBON et L. JANICOT (dir.), *La conjuration du risque*, Université Panthéon-Sorbonne, 17-18 octobre 2024.
- **24.** « L'utilité discutée de la contestation en justice », in AFDA (dir.), La police administrative, Université de Nice, 6-7 juin 2024.
- 23. « Le droit des activités entrepreneuriales saisi par le droit de l'urbanisme », in La "società" come forma organizzativa dell'impresa. Tra diritto privato e diritto pubblico, Rencontres des Universités Paris-Panthéon-Assas et La Sapienza de Rome, Université de la Sapienza de Rome, 31 mai-1<sup>er</sup> juin 2024.
- 22. « L'évolution du droit de l'urbanisme commercial : de la loi Royer à la loi 3DS », in F. BALAGUER et M. BOUL (dir.), Quelle(s) évolution(s) pour l'urbanisme commercial depuis la loi Royer?, Université de Bordeaux, 1<sup>er</sup> décembre 2023.
- **21.** « Le discours du juge : justification ou contournement ? », in F. BLANC et M. UBAUD-BERGERON (dir.), Une « doctrine économique » des juges français ?, Colloque du réseau des Masters DPE/DPA, Université Paris Panthéon-Assas, 23-24 novembre 2023.
- **20.** « Les droits des justiciables. Les droits de la défense », in Cour des comptes/INSP, Gestionnaires publics : quelle responsabilité financière ?, INSP, 8 novembre 2023.
- **19.** « La gestion des flux contentieux », in B. DEFOORT et J. TRAULLÉ (dir.), La cassation. Regards croisés en procédure civile et administrative, Université de Tours, 6 octobre 2023.

- **18.** « **L'office** », in J. JOURDAN-MARQUES (dir.), Les mots en procédure : source des maux ?, Université Lumière Lyon II, 13 décembre 2022.
- 17. « Le droit procédural », in C. TESTARD et C. ROUX (dir.), Aux confins du droit administratif, Université Jean Moulin Lyon III, 19-20 septembre 2022.
- 16. « Le développement de l'injonction, réponse à une lacune du droit de la responsabilité ? », in A. JACQUEMET-GAUCHÉ (dir.), Le dépassement de la fonction indemnitaire du droit de la responsabilité, Université d'Auvergne Clermont-Ferrand, 13 mai 2022.
- 15. « L'interprétation par les juges de la hiérarchie des normes, l'exemple du droit de l'urbanisme », in M. LEI et R. RENEAU (dir.), La part des contentieux administratif et constitutionnel dans les déséquilibres normatifs. De l'observation des déséquilibres normatifs sous un angle contentieux, Journée décentralisée de l'AFDC, Université Bretagne Sud, 29 avril 2022.
- 14. « La France, un État unitaire et (mais ?) décentralisé: réflexions autour du projet de loi 3DS », Conférence dans le cadre de l'Incubateur de politiques publiques d'Assas (IPPAS), Université Panthéon-Assas (Paris II), 31 mars 2022.
- **13.** « Les principes directeurs du procès public », in V. VINCE et R. VINCENT (dir.), Le droit processuel public, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I), 5 novembre 2021.
- **12.** « La critique politique », in S. DOUTEAUD et F. GRABIAS (dir.), Le juge administratif face à la critique, Université de Lille, 22 octobre 2021.
- **11.** « La prévention par l'ajournement de l'intervention contentieuse », *in* M. LEI et R. RENEAU (dir.), *Vers un juge administratif préventif?*, Université Bretagne Sud, 1<sup>er</sup> avril 2021.
- 10. « Conclusions et intérêt à agir », in P. CAILLE (dir.), Les conclusions dans le contentieux administratif, Université de Lorraine, 23 septembre 2020.
- **9.** « Le contentieux des techniques de renseignement », in A. MEYNAUD-ZEROUAL et J-Ch. ROTOULLIÉ (dir.), Les contentieux spéciaux : un laboratoire du procès administratif ?, Université Panthéon-Assas (Paris II), 4 novembre 2019.
- 8. « L'apport de Prosper Weil à la théorie du procès administratif » (avec O. MAMOUDY), in B. PLESSIX et C. SANTULLI (dir.), Journée d'étude en hommage à Prosper Weil, Université Panthéon-Assas (Paris II), 3 octobre 2019.
- 7. « La preuve des faits » (avec L. MAYER), in L. JANICOT et J.-Ch. ROTOULLIÉ, Regards croisés sur la procédure administrative contentieuse et la procédure civile, Tribunal administratif de Paris, 7 décembre 2018.
- **6.** « Le financement de l'aide juridictionnelle », in Le financement, Rencontres des Universités Panthéon-Assas (Paris II) et La Sapienza de Rome, Université Panthéon-Assas (Paris II), 12-13 octobre 2018.
- 5. « La saisine du juge d'appel », in B. DEFOORT, L'appel en procédures civile et administrative, Université de Tours, 5 octobre 2018.
- 4. «L'accès au juge des associations de protection de l'environnement (Perspective française) », in L.-K. JABER, S. LÜER et A.-M. THÉVENOT-WERNER (dir.), L'accès au juge national et

international contre les actes du pouvoir exécutif - théorie et pratique sur des questions d'actualité, Université Panthéon-Assas Paris II, 6-7 septembre 2018.

- 3. « Roger Latournerie, itinéraire d'une conscience juridique au service de l'État », in AFDA, 8ème printemps de la jeune recherche juridique « Hommage à Roger Latournerie », Université d'Auvergne Clermont-Ferrand, 15 juin 2016.
- 2. « Batbie et la loi du 24 mai 1872 portant réorganisation du Conseil d'État », in B. PLESSIX (dir.), Figures administrativistes de la Faculté de droit de Paris Anselme Batbie (1828-1887), Université Panthéon-Assas (Paris II), 14 octobre 2016.
- 1. « Le juge administratif et les écritures des parties », in C. BROYELLE (dir.), table ronde, Université Panthéon-Assas (Paris II), 14 novembre 2014.

#### **ACTIVITÉS COLLECTIVES**

#### • Centres de recherches :

Membre du Centre de Recherches en Droit Administratif (**CRDA**) Membre associé du Centre de Recherche sur la Justice et le Règlement des Conflits (**CRJ**)

- 6. Organisation et présidence d'une conférence d'actualité portant sur « Le droit de se taire : quelle portée ? », avec la participation de T. PEZ-LAVERGNE, P.-O. RIGAUDEAU et E. VERNY, Université Paris Panthéon-Assas, CRDA, 7 mars 2025.
- 5. Organisation et animation d'une conférence dans le cadre du cycle d'« Actualité du droit administratif à l'étranger », intitulée « Regards croisés sur les évolutions de la justice administrative en Italie et en France », avec la participation d'A. CARBONE, Université Paris-Panthéon-Assas, 17 décembre 2024.
- **4.** Organisation des « **Séminaires interdisciplinaires du CRDA** », avec F. BLANC, Université Paris-Panthéon-Assas, 2022/2025.
  - À propos de l'œuvre de F. GRABER, L'affichage administratif au XIXème siècle. Former le consentement, avec la participation de F. GRABER, Université Paris-Panthéon-Assas, 6 février 2025.
  - À propos de l'œuvre de Pierre LEGENDRE, avec la participation de C. MOIROUD, Université Paris-Panthéon-Assas, 14 mars 2024.
  - À propos de la contribution de François OST, Prolégomènes à une théorie narrative du droit administratif, in A.-L. GIRARD, A. LAUBA et D. SALLES, Les racines littéraires du droit administratif (Presses universitaires juridiques de Poitiers, 2021), avec la participation de F. OST, Université Paris Panthéon-Assas, 7 juin 2023.
  - À propos de l'ouvrage d'André-Jean ARNAUD, Les juristes face à la société. Du XIXe siècle à nos jours (1975), avec la participation d'A. VIALA, Université Paris Panthéon-Assas, 15 décembre 2022.
- **3.** Organisation de la journée d'études portant sur « **Les contentieux spéciaux : un laboratoire du procès administratif ?** », avec J.-Ch. ROTOULLIÉ, Université Panthéon-Assas (Paris II), CRDA, 4 novembre 2019 (<u>publication des travaux à l'AJDA</u>).
- 2. Présidence de la matinée des « Rencontres du droit public Quatrième journée d'études Centre de Recherches en Droit Administratif (CRDA)/Institut Michel Villey (IMV) », Université Panthéon-Assas (Paris II), 4 juin 2019.
- 1. Participation à la « **Présentation de thèse par des docteurs du CRDA** », Université Panthéon-Assas (Paris II), 5 février 2018.

# • Comité de lecture et de rédaction :

Membre du comité de lecture de la revue « *Civitas Europa* » (depuis janvier 2024) Membre du comité de lecture de la revue « **Droit administratif** » (*Dr. adm.*), LexisNexis (depuis mars 2023)

#### • Sociétés savantes :

Membre de l'Association Française pour la recherche en Droit Administratif (**AFDA**, *depuis* 2016)

Membre du conseil d'administration du Groupe d'Aménagement Volontaire (GAV, depuis 2020)

# • Associations:

Membre de l'Association « La courte échelle » (depuis 2024) Référent auprès de l'Incubateur de politiques publiques d'Assas (2021-2023)

# **ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES**

# COURS MAGISTRAUX

Droit des collectivités territoriales Droit de l'urbanisme Contentieux administratif Système fiscal français Droit fiscal	Panthéon-Assas Panthéon-Assas Panthéon-Assas Panthéon-Assas Panthéon-Assas	Master 1 Master 1 Licence 3 numérique Licence 3 AES 2 <sup>ème</sup> année de capacité	2020/2026 2018/2026 2020/2025 2018/2021 2018/2020			
Droit processuel économique	Panthéon-Assas	M2 Droit public de l'économie	2025/2026			
Urbanisme, santé, environnement	Panthéon-Assas	M2 Droit de la protection de la	2025/2026			
Droit de l'urbanisme économique Droits fondamentaux du procès Contentieux de l'urbanisme	Panthéon-Assas Panthéon-Assas Panthéon-Assas	santé et de l'environnement M2 Droit public de l'économie M2 Droit public approfondi M2 Droit public approfondi	2022/2026 2020/2026 2019/2026			
Droit du procès administratif	Panthéon-Assas	M2 Droit public de l'économie M2 Justice et droit du procès M2 Arbitrage et droit du contentieux	2023/2026 2025/2026			
Contentieux administratif	Panthéon-Assas	M2 Justice et droit du procès M2 Contentieux, arbitrage et modes amiables de résolution des litiges	2019/2025			
<u>Travaux dirigés</u>						
Droit des libertés fondamentales	Paris II	Licence 3	2017/2018			
Droit administratif des biens	Paris II	Licence 3	2017/2018			
Contentieux administratif	Paris II	Licence 3	2015/2018			
Droit constitutionnel	Paris II	Licence 1	2015/2017			
Droit administratif	Paris II	Licence 2	2013/2017			
Introduction à l'étude du droit	Paris II	Licence 1	2011/2012			
Préparations aux concours						
Droit constitutionnel	IEJ Paris II	Classe préparatoire intégrée de la gendarmerie nationale (CPIGN)	2018/2019			
Contentieux administratif	IEJ Paris V	,	2016/2018			

d'entrée au CRFPA

#### DIRECTION DE MÉMOIRES

- **13.** J. LESMARIE, *Concessions d'aménagement : un outil des opérations d'aménagement ?*, M2 *Droit public de l'économie*, Université Paris Panthéon-Assas, 2024/2025.
- 12. G. LARDINOY, L'extension du champ d'application de l'article 6§1 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales au contentieux des étrangers, M2 Contentieux, Arbitrage et modes amiables de résolution des différends, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- 11. J. GALLAIRE, *La médiation en contentieux de l'urbanisme*, M2 *Droit public de l'économie*, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- 10. A. CHAUCHET, Objectif Zéro Artificialisation Nette: l'urbanisme économique au service de l'environnement, M2 Droit public de l'économie, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- **9.** A. PROVOST, *Le contentieux de la rétention administrative*, M2 *Justice et droit du procès*, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- **8.** L. LAVAUD, *Le juge dans le contentieux des conditions indignes de détention*, M2 *Justice et droit du procès*, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- 7. N. MEYER (en codirection avec C. CHAINAIS), *La protection juridictionnelle de la biodiversité*, M2 *Justice et droit du procès*, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- 6. L. BELLILI (en codirection avec S. JOBERT), La protection juridictionnelle provisoire du dommage causé à l'environnement. Essai de stratégie contentieuse à l'aune des procédures administratives et civiles de référé, M2 Justice et droit du procès, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- **5.** M. BONNE (en codirection avec L. MAYER), *Proposition de définition de l'astreinte en procédure civile et contentieux administratif*, M2 *Justice et droit du procès*, Université Paris Panthéon-Assas, 2023/2024.
- **4.** E. HIRSCH (en codirection avec M.-S. BAUD), *Perquisitions pénales et « perquisitions administratives »*, M2 *Justice et droit du procès*, Université Paris Panthéon-Assas, 2022/2023.
- **3.** E. MONTOYA, *La médiation environnementale*, M2 *Justice et droit du procès*, Université Panthéon-Assas (Paris II), 2021/2022.
- 2. L. TURCAT, Le juge face aux fausses informations : étude du cas d'ouverture de référé prévu à l'article L. 163-2 du Code électoral, M2 Justice et droit du procès, Université Panthéon-Assas (Paris II), 2021/2022.
- 1. M. JACQUET (en codirection avec L. MAYER), La sanction de l'abus du droit d'agir en justice dans les procès civil et administratif, M2 Justice et droit du procès, Université Panthéon-Assas (Paris II), 2020/2021.

# ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES ET INSTITUTIONNELLES

#### RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES

Université Paris-Panthéon-Assas	Membre du comité d'orientation de la Fondation	2025-2029
	Panthéon-Assas	
Université Paris-Panthéon-Assas	Chargée du suivi de la convention de partenariat	2025-2029
	entre le tribunal administratif de Paris et	
	l'Université Paris-Panthéon-Assas	
Université Paris-Panthéon-Assas	Vice-présidente du département de droit public et	2024-2028
	de science politique	
Université Paris-Panthéon-Assas	Membre du CFR 1 <sup>er</sup> cycle	2023-2024
	« Découvertes et fondamentaux »	

## PARTICIPATION À DES JURYS

Troisième concours d'entrée	INSP	Droit public (écrit) Droit public (écrit) Droit public (écrit) Droit public (écrit)	2022
Concours interne d'entrée	ENA		2021
Concours externe d'entrée	ENA		2020
Troisième concours d'entrée	ENA		2019
Examen d'entrée au CRFPA	IEJ Paris II	Libertés fondamentales (oral)	2018
Examen d'entrée au CRFPA	IEJ Paris II	Droit administratif (écrit)	2017
Examen d'entrée au CRFPA	IEJ Paris II	Procédure civile (écrit)	2015/2016

#### PARTICIPATION À DES COMITÉS DE SÉLECTION

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne Droit public interne / finances		MCF	2024
	Droit administratif / droit de la santé		
	(deux postes)		
Université Paris-Panthéon-Assas	Droit public (deux postes)	MCF	2024
Université Paris Dauphine-PSL	Droit public interne	MCF	2022
Université de Lorraine (Nancy)	Droits publics interne et économique	MCF	2022
Université Panthéon-Assas (Paris II)	Droit public (deux postes)	MCF	2021
Université de Lorraine (Nancy)	Droit et contentieux administratifs	MCF	2021
Université Panthéon-Assas (Paris II)	Droit sanitaire et social	MCF	2020
Université de Strasbourg	Institutions et droit administratifs	MCF	2020

#### **AUTRES**

- Audition, dans le cadre du **groupe de travail sur la décentralisation** créé par le Président Gérard LARCHER, par Françoise GATEL, présidente de la délégation à la décentralisation, Mathieu DARNAUD, président de la délégation à la prospective, et le rapporteur général François-Noël BUFFET, président de la commission des lois, à propos du contrôle juridictionnel des actes des collectivités, notamment dans le cadre de projets d'aménagement ou de documents d'urbanisme, Sénat, 14 février 2023.